

## Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant (R.E.E)

(Référence : Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle)

La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (soit avant le 30 septembre) ou dans le mois qui suit le semestre pair (soit avant le 31 janvier) sauf pour l'UE reconnaissance des compétences du secteur associatif (semestre pair uniquement)

<b>L'étudiant</b>
<p><b>Nom / Prénom :</b> .....</p> <p><b>Numéro d'étudiant :</b> .....</p> <p><b>Date de naissance :</b> .....</p> <p><b>Email :</b> .....</p> <p><b>Collège d'appartenance :</b> .....</p> <p><b>Formation suivie année universitaire 20...../20..... :</b></p> <p><b>Mention :</b> .....</p> <p><b>Parcours :</b> .....</p>
<p><b>Période de valorisation (case à cocher)</b></p> <p><input type="checkbox"/> Semestre impair    <input type="checkbox"/> Semestre pair</p>
<p><b>Précisez la nature de l'engagement :</b> .....</p> <p>Exemple : service civique</p> <p><b>Pièces à joindre</b></p> <p>CV et toute pièce justificative relative à l'engagement (attestation, contrat d'engagement...)</p>
<p><b>L'UE dénommée « Reconnaissance de l'engagement étudiant » (R.E.E) est composée de 2 éléments constitutifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ec Portefeuille d'expérience et de compétence (PEC) obligatoire</li> <li>- Ec à choix parmi une liste de parcours obligatoires</li> </ul>
<p><b>Choisir l'élément constitutif relatif à votre engagement étudiant parmi la liste des parcours suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Ec « reconnaissance des compétences du secteur associatif »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Activité pro » *</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Réserve militaire »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Sapeur-pompier »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Service civique »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Service volontaire européen »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Formation élu »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Défi étudiant »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Contrat de préprofessionnalisation enseignement AED »</li> <li><input type="checkbox"/> Ec « Être tuteur/tutrice niveau 2 »</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Ec Portefeuille d'expérience et de compétence (PEC)</li> </ul> <p>* 10 heures/semaine ou 40 heures/mois</p>

## CONTRAT PÉDAGOGIQUE SPECIFIQUE A L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

A remplir en 2 exemplaires par le ou la responsable de formation. Une copie sera transmise à la DEVE, au SCUIO-IP

**Le présent contrat est établi entre l'étudiant(e) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.**

**Ce contrat a pour but de préciser les modes de valorisation de l'engagement étudiant.**

**Les parties s'engagent à respecter les clauses suivantes :**

**Dans tous les cas l'étudiant s'engage à élaborer un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) à travers des ateliers organisés par le SCUIO-IP, pour cela il doit prendre contact à l'adresse suivante scuio-ip@univ-pau.fr**

Visa du SCUIO : à ..... le .....

Date et signature

**Modes de valorisation** (les 2 possibilités peuvent être cumulatives)

**Cette valorisation figurera sur le supplément au diplôme**

### 1) Inscription à l'UE Reconnaissance de l'Expérience et des Compétences

Reconnaissance au titre de compétences, connaissances et aptitudes acquises dans le cadre d'activités mentionnées à l'article L. 611-9 en lien avec le cursus d'études.

**Validation d'une UE libre engagement étudiant** (l'étudiant peut se voir valider 2 ECTS)

2 formes d'engagement nécessitent le suivi d'une formation –

- l'UE libre compétence du secteur associatif (semestre pair uniquement)  
Remise d'une note de synthèse sur l'expérience associative et soutenance devant un jury
- l'UE libre engagement d'élève étudiant
- Pour les autres formes d'engagement, pas de formation complémentaire à suivre

Sur la base d'un rapport écrit (2 à 5 pages) l'étudiant devra justifier qu'il a bien acquis des compétences connaissances et aptitudes dans le cadre des activités liées à son engagement (sauf modalités prévues par l'EC, contrôles continus, oral...)

**ou**

**Validation d'UECF** (sous forme de points bonifiés ajoutés à la moyenne, le nombre de points au-dessus de 10/20 est multiplié par 0.04 points)

- Sur la base d'un rapport écrit (2 à 5 pages) l'étudiant devra justifier qu'il a bien acquis des compétences, connaissances et aptitudes dans le cadre des activités liées à son engagement (sauf modalités prévues par l'EC, contrôles continus, oral...)

### 2) Demande de dispenses totales ou partielles de certains enseignements, relevant de son cursus, ces dispenses/aménagements sont accordées par le responsable de formation

Dans le cadre d'activités de responsabilités mentionnées à l'article L. 611-11

aménagement d'emploi du temps

Dispense d'assiduité (hors TD), priorité dans le choix des groupes TD/TP, aménagement des choix d'horaires de cours

.....

aménagement des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Examens adaptés (dispense de contrôle continu obligatoire, organisation d'une session terminale d'examen), session spéciale d'examens dans le cas d'un contrôle continu intégral

.....

.....

durée du cursus : ..... ans

.....

Dispense d'enseignement précisez lequel(s) libellé des UE

.....

Signature de l'étudiant :

A ....., le.....

Signature du Vice-Président de la Formation et de la Vie Universitaire :

A ....., le.....

Nom et signature du responsable de la formation :

A ....., le.....